



ZONE DE DISTRIBUTION : SIAEP DE BERNOT ET NEUVILLETTÉ

2024

La présence d'un pesticide a été observée ponctuellement et sans risque pour la santé. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

B	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité non conventionnée C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité
---	--

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : 00497X0046 - PUIT DES RIEZS A CORBEAUX. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 634 personnes sur 2 communes (BERNOT, NEUVILLETTÉ). Le responsable des installations est : « SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE RIBEMONT ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE RIBEMONT » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10
Conformité : 90 %
Valeur maxi : 1 n/100 ml

NITRATES

A

Bonne qualité

éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L

Nombre de prélèvements : 4
Valeur moyenne : 39 mg/L
Valeur maxi : 43,9 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B

Dépassagement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2
Conformité : 50 %
Nombre de substances recherchées : 183
Valeur maxi : 0,477 microgramme/L
(chloridazone desphényl)
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; total des pesticides analysés

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 0,186 mg/L
Valeur maxi : 0,186 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PERCHLORATES

Bonne qualité

éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 2,8 microgramme/L
Valeur maxi : 2,8 microgramme/L

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Nombre de prélèvements : 3
Valeur moyenne : 31,5 °F
Valeur maxi : 31,6 °F

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupeutable.sante.gouv.fr

Édité le 28/02/2025

UDI 002000873

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.